




المكتب الوطني للمطارات  
Office National Des Aéroports

# Plan de relance mis en place dans les aéroports marocains pour la reprise des vols

## DOSSIER DE PRESSE




Suite à la décision des autorités marocaines d'autoriser la reprise des vols de et vers le Maroc à partir du 15 juin 2021, l'Office National Des Aéroports a mis en place un **plan de relance pour accompagner cette reprise dans les meilleures conditions de santé, de sécurité et de qualité de service.**

Ce plan basé sur la gestion des risques, issu des recommandations de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et des « guidelines du Conseil international des Aéroports (ACI), a comme priorité absolue de protéger les passagers, le personnel et tout usager des aéroports et d'accompagner la reprise dans les meilleures conditions.

Les aéroports marocains ont ainsi adopté des processus et des procédures harmonisées conformément aux directives des autorités sanitaires et en complète coordination avec leurs partenaires.

Les mesures prises traduisent l'engagement des aéroports à respecter les contraintes liées à la gestion de la pandémie COVID-19 tout en permettant la reprise normale de l'activité.

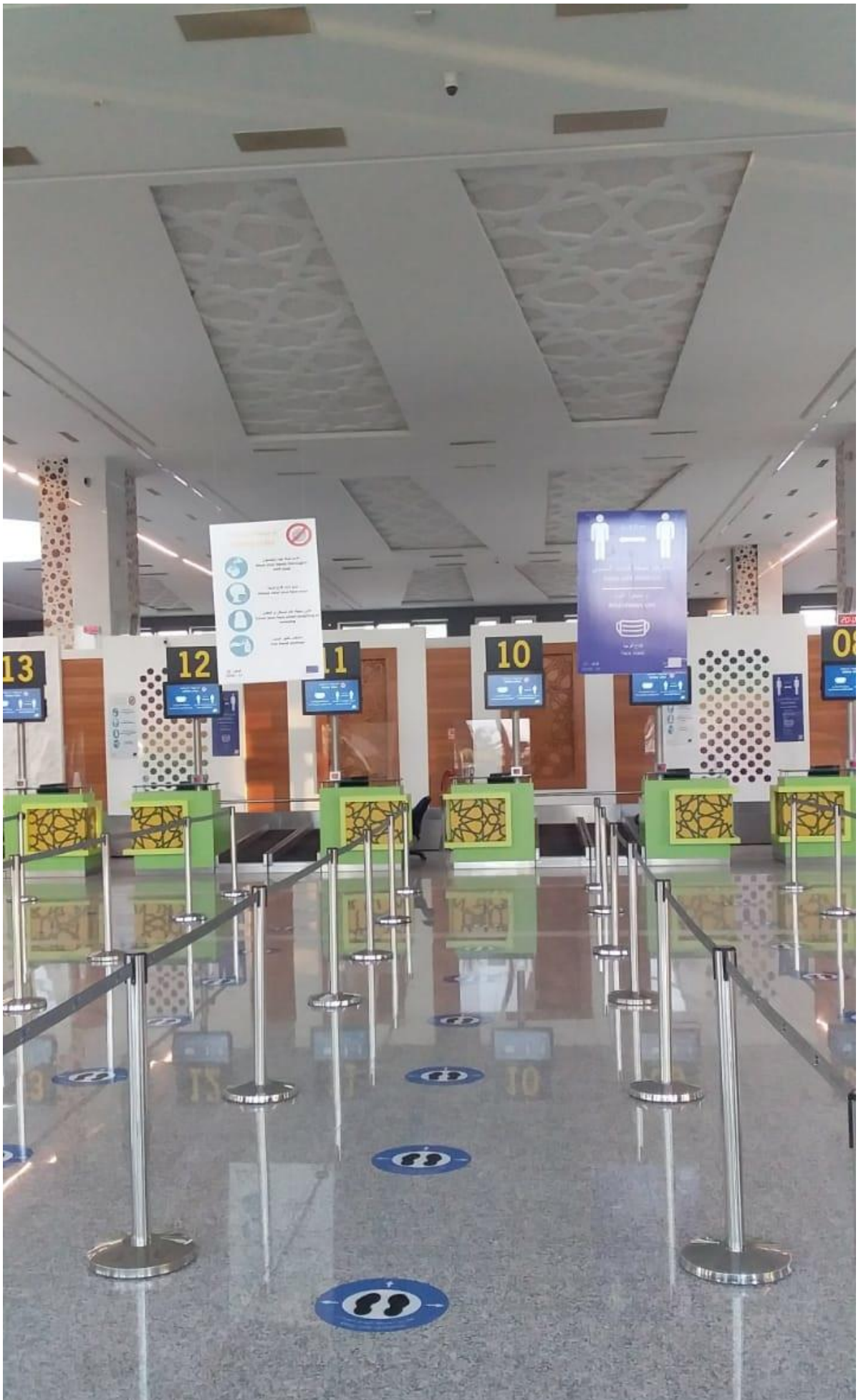
Ainsi, **huit de nos aéroports internationaux sont certifiés « AHA » (Airport Health Accreditation).** « AHA » est un programme d'accréditation sanitaire conçu par ACI (le Conseil International Des Aéroports), qui **évalue** les mesures sanitaires mises en place par les aéroports par rapport aux recommandations



de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI) et par rapport aux meilleures pratiques du secteur.

Dans ce cadre, une application mobile « Check & Fly » a été lancée par ACI fournissant aux voyageurs des informations précises sur les mesures sanitaires en vigueur dans les aéroports du monde entier dont ceux de notre pays.

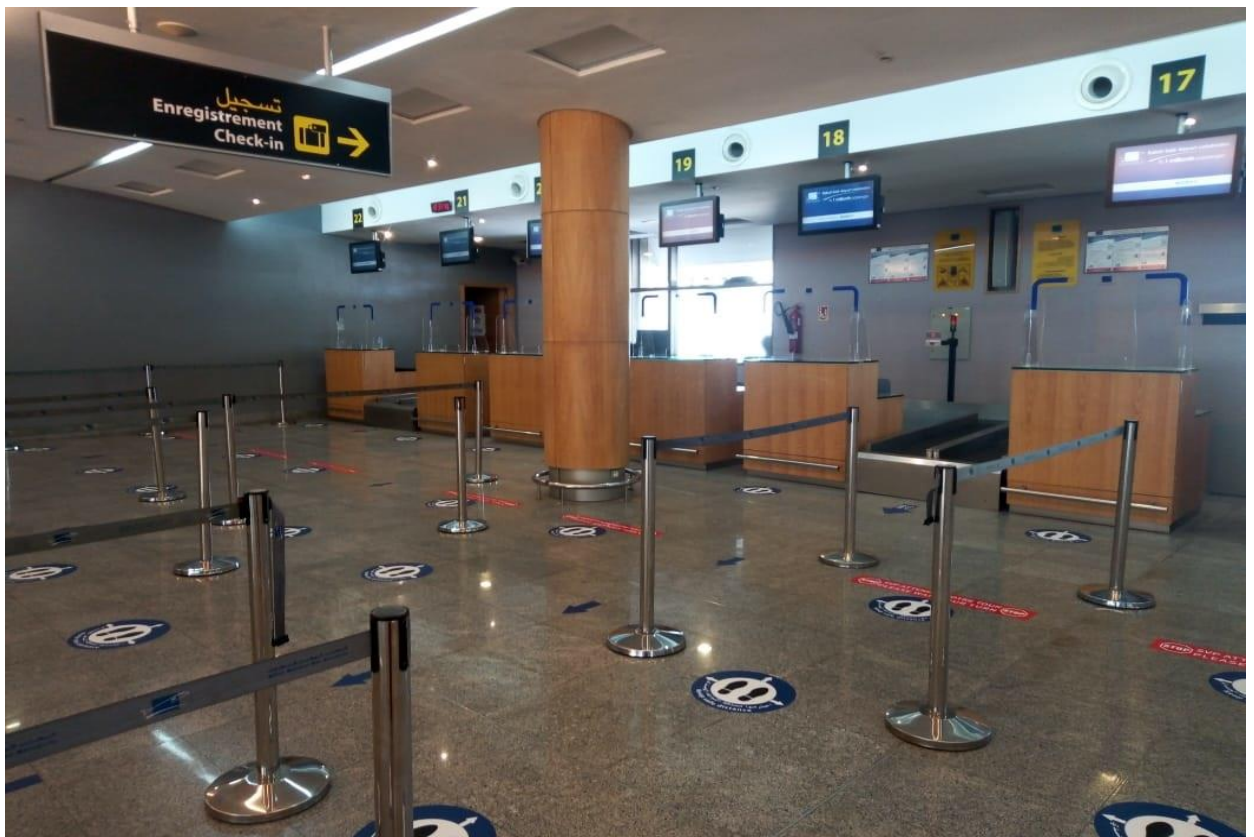
Aujourd'hui, l'expérience offerte au voyageur intègre une nouvelle dimension, celle d'assurer un accueil sain et rassurant et un parcours « healthy » dans les aéroports et ce, à travers un dispositif réadaptant les processus et les processus de gestion aéroportuaire.



**Ce dispositif se décline comme suit :**


## **Exploitation Aéroportuaire et Gestion des Flux :**

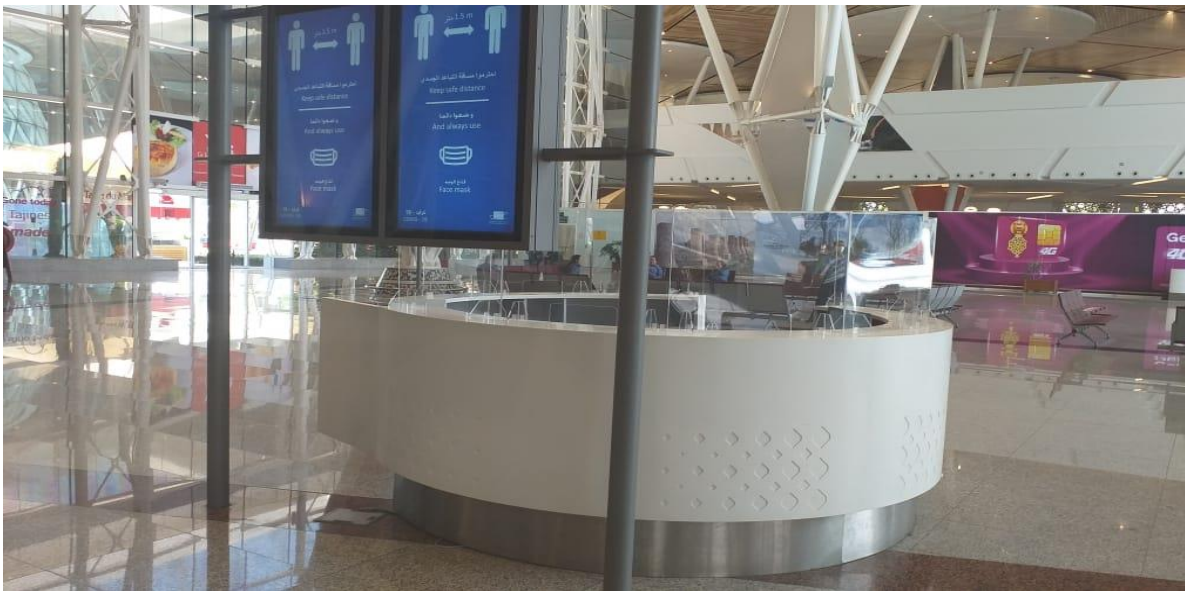
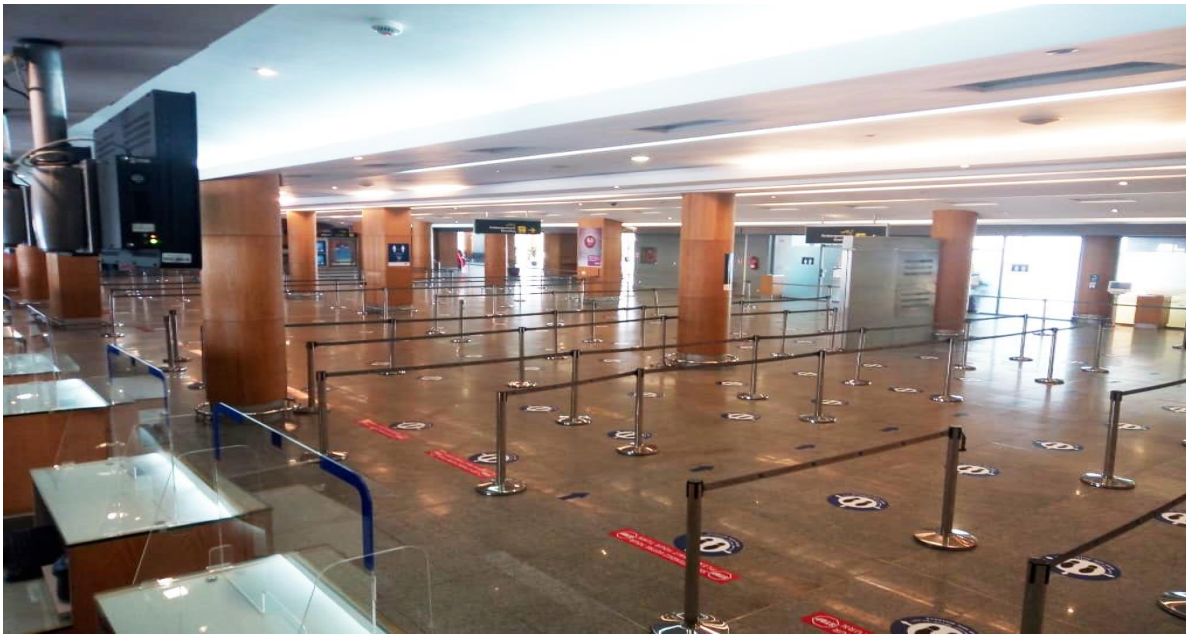
- Adaptation des procédures d'exploitation aux contraintes liées à la gestion de la situation pandémique pour préserver la sécurité des voyageurs.
- Coordination avec les partenaires de l'aéroport pour renforcer l'effectif en charge des contrôles en vigueur (contrôles : frontalier, inspection filtrage, douanier, ...), afin de permettre l'application de la distanciation sociale et d'éviter ainsi les situations de saturation des espaces de contrôle.



- **Réouverture du Terminal 2** à l'aéroport Casablanca Mohammed V, où opèrent les compagnies aériennes étrangères. Le Terminal 1, accueillant les vols de Royal Air Maroc et de ses partenaires qui ont reçu les autorisations nécessaires.
- Mise en place **de séparations physiques ou de plaques en plexiglas** aux endroits fixes, où existe une interaction humaine avec les passagers : comptoirs d'enregistrement, comptoirs d'information, salles d'embarquement et postes aux frontières (Départ et Arrivée).
- Port obligatoire des masques pour les passagers et tous les usagers des aéroports, et ce, dans toutes les zones aéroportuaires.
- Obligation de port des gants pour certaines catégories de personnel en interaction avec les passagers.
- Restriction de l'accès à l'aéroport aux seuls employés et passagers (sans accompagnateurs ni attendants).



- 
- Adoption de mesures strictes pour le maintien de la distanciation physique au niveau de tous les espaces d'accueil des passagers, en adoptant la file d'attente linéaire à sens unique et distanciée (accès aux aérogares, comptoirs d'enregistrement, postes douane, postes inspection filtrage, contrôle aux frontières, portes d'embarquement, et passerelles télescopiques, ...).
  - Encouragement à l'utilisation des escaliers au lieu des ascenseurs, sauf en cas de nécessité (limitation du nombre de passagers utilisant les ascenseurs avec affichage des mesures de distanciation) ;
  - Application des mesures de distanciation physique au niveau de toutes les zones d'attente de l'aéroport à travers le marquage au sol, la condamnation d'un siège sur le banc et espacement des sièges, ... ;
  - Mise en place de distributeurs de gel désinfectant dans les différents points de l'aéroport ;
  - Application de la distanciation entre les tables et sièges au niveau des restaurants et cafés et mise en place des distributeurs de solutions hydro alcooliques.





# Opérations de nettoyage et de désinfection


- Renforcement des opérations de nettoyage des installations aéroportuaires.
- Désinfection intensive des installations aéroportuaires.
- Amélioration du système de purification de l'air, tout en désinfectant et en nettoyant les équipements de ventilation.
- Vente par certains commerces situés dans les aéroports de masques stériles et de gels désinfectants en quantité suffisante.



## Sensibilisation et Information :

- Diffusion de messages de sensibilisation sur le respect des consignes de distanciation sociale et des gestes barrières par le biais **d'annonces sonores, d'écrans d'affichage** et de **panneaux d'information**.
- **Marquage au sol**, tout au long du parcours du passager de stickers de signalisation pour organiser les files d'attente et assurer la fluidité dans les différentes zones de l'aéroport.





Cette communication a été accompagnée par le lancement d'un Hashtag (#Wajdine / #weareready / #nous sommes prêts) pour rappeler à notre communauté que toutes les mesures sanitaires ont été prises dans nos aéroports pour accueillir les passagers dans les meilleures conditions de santé, de sécurité et qualité de service. Il s'agit également de souligner la dimension émotionnelle et notre joie d'accueillir de nouveau les passagers aériens.

L'ONDA reste mobilisé pour restaurer la confiance dans la chaîne des valeurs et des services liés au secteur du transport aérien, en proposant une expérience de voyage saine et confortable dans le respect des directives des autorités sanitaires de notre pays.

Ce dispositif mis en place par l'ONDA sera amené à évoluer au regard de la situation sanitaire dans notre pays et de la reprise progressive du trafic aérien.

Afin de tenir informés les voyageurs, l'ONDA met en place une page spéciale sur son site internet. Vous y trouverez toutes les informations sur les conditions d'accueil et sur le programme des vols.

Pour cela, rendez-vous sur : [www.onda.ma](http://www.onda.ma)

Call Center opérationnel 7j/7 : 080 1000 224

-  Facebook : @OFFICENATIONALDES AEROPORTS
-  Twitter : @Ondaofficiel
-  LinkedIn : @Office National Des Aéroports
-  YouTube : @Office National Des Aéroports
-  Instagram : @Ondaeroports

**Nousseur, le 14 juin 2021**